

Dossier de presse

> Nouveau Centre des Congrès d'Angers : quatre équipes internationales sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets européen



Contact presse

Corine Busson-Benhammou
Hôtel de Ville - CS 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02
Tél. 02 41 05 40 33/ 06 12 52 64 98
corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Edito du Maire

Depuis le lancement de la marque de territoire Angers Loire Valley, nous amplifions nos efforts et la dynamique prend pour le plus grand bénéfice de notre territoire. Les retours de la première vague nationale de campagne sont bons et je sens monter aussi localement une envie de porter les couleurs d'Angers.

Cette marque n'est qu'une illustration de l'ambition pour Angers que nous partageons avec bien d'autres acteurs du territoire. En plus de la promotion, il s'agit aussi pour nous de donner à Angers des outils qui la renforcent, qui lui permettent de s'affirmer nationalement et de marquer des points dans la compétition entre les territoires.

Parmi nos priorités, le tourisme d'affaires figure en bonne place. Quelle ville peut en effet tourner le dos à un secteur d'activité qui pèse 1% du PIB de la France ? Certainement pas Angers.

La construction d'un nouveau Centre des congrès et la rénovation d'une partie du Parc des expositions marquent la volonté de construire un véritable pôle d'excellence à Angers autour du tourisme d'affaires.

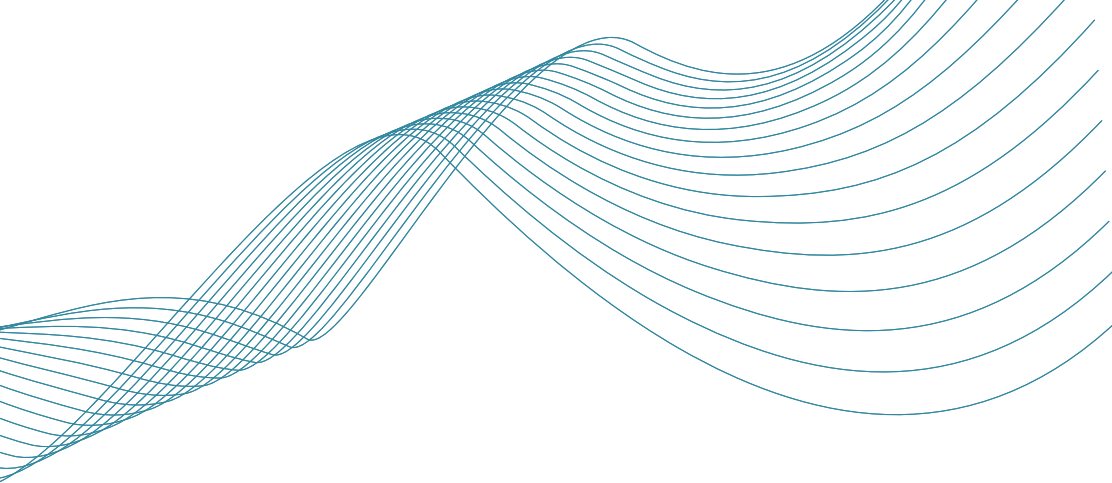
Cette nouvelle ambition pour Angers s'exprimera au travers d'une vitrine nouvelle : les berges de la Maine. Le futur Centre des congrès sera en effet un acte fort, parmi les actes fondateurs, du projet des berges de la Maine. Sur cet espace de 300 hectares autour de la rivière, la Vie en Grand doit trouver à s'exprimer pleinement. Les équipes du concours international sur les rives nouvelles ont exposé leurs projets au Quai en janvier dernier. Nous leur avons demandé des projets qui allient la qualité de vie avec le métropolitain. Nous voulons ainsi réconcilier économie résidentielle et métropolisation, les deux se répondant à Angers plutôt que s'opposant.

La qualité de vie est un atout indéniable de notre territoire : elle doit devenir un élément de notre attractivité, nous permettant de franchir une marche dans la venue d'équipements, d'activités et d'entreprises plaçant Angers dans le rang des métropoles françaises. Ainsi, les berges de la Maine seront demain l'espace privilégié du développement métropolitain d'Angers, celui là même où auront vocation à venir les futurs grands équipements d'agglomération.

Ces perspectives pour le devenir d'Angers sont des perspectives fortes : avec berges de Maine, nous basculerons dans une dynamique nouvelle, plus forte et toujours aussi humaine. Ce sont des perspectives de moyen terme, dont la mise en œuvre s'étalera en douceur sur 15 à 20 ans suivant le projet retenu.

Mais notre ambition, elle, est bien là et elle s'inscrit dans l'immédiateté. Première étape avec le nouveau Centre des congrès.

Pourquoi un nouveau centre ? D'abord parce que l'actuel Centre des congrès remplit une fonction réellement économique à Angers et qu'il ne serait pas envisageable pour notre agglomération de se priver d'un tel équipement. Toutefois, le Centre des congrès actuel qui a 30 ans, vieillit, et correspondra



de moins en moins aux attentes des nouveaux congressistes, notamment en matière de surfaces d'exposition. Par ailleurs, il a besoin de travaux importants de mise aux normes pour 25 millions d'euros. Nous avons donc choisi de repartir sur un nouveau projet, une nouvelle dynamique.

Tout d'abord, en choisissant un emplacement majestueux, le long de la Maine, face au Château. Je vous laisse imaginer à quel point ce site sera extraordinaire, facile à commercialiser. Nous ferons du Centre des congrès une des portes d'entrée d'Angers Loire Valley, porte d'entrée du patrimoine mondiale UNESCO.

Il s'agit avant tout d'un projet de rayonnement économique dont l'objectif est de doubler les retombées économiques.

Le programme, quant à lui, doit aussi intégrer un espace congrès, un auditorium philharmonique. J'insiste sur ce point car ce sera l'équipement de ce type le plus performant en qualité acoustique pour l'Ouest de la France, de quoi conforter durablement la présence de l'Orchestre National des Pays de la Loire à Angers et de ce fait, renforcer encore la réputation de notre ville.

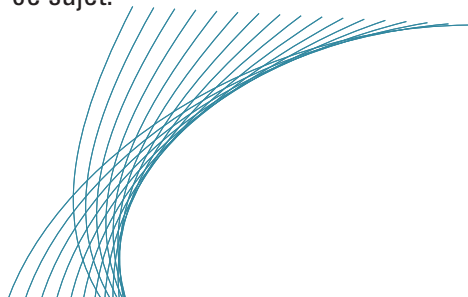
Le programme sera complété par un hôtel quatre étoiles nouvelles normes. Qu'il me soit permis à ce sujet de rappeler que les seuls projets d'hôtels impulsés par la collectivité sur notre territoire sont celui-ci et celui de Gare+, les autres relèvent entièrement de l'initiative privée. Le taux de remplissage des hôtels angevins est d'ailleurs légèrement supérieur à la moyenne des villes de la strate. Toujours est-il que notre offre a très peu évolué depuis 30 ans : il faut avancer, sans faire n'importe quoi, et il faut que le secteur hôtelier porte aussi cette ambition pour le territoire.

Avec ce nouveau Centre des congrès, nous souhaitons enfin changer de braquet pour les retombées économiques. Il s'agit donc réellement d'enclencher une dynamique revigorée qui profite au territoire, qui crée de l'emploi, de la richesse et participe totalement au rayonnement d'Angers Loire Valley.

C'est un projet partenarial, Angers Loire Métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie participent au comité de pilotage, les futurs usagers seront associés également à des groupes de travail.

Le Parc des expositions s'inscrit lui aussi pleinement dans cette dynamique : d'autres territoires autour de nous envisagent des rénovations de leurs équipements, ne nous laissons pas distancer.

Je parlais à l'instant de pôle d'excellence : il nous faudra franchir une étape supplémentaire en matière de retombées certes mais aussi en matière de formation. Il n'y a pas d'école d'application en Europe pour le tourisme d'affaires. Nous avons la chance avec l'ITBS (Ingénierie du Tourisme, du Bâtiment et des services) d'avoir un institut universitaire performant. Dans les locaux de l'actuel Centre des congrès, nous aurons donc matière avec l'université et la Région à monter une plateforme régionale d'innovation sur ce sujet.



Frédéric Béatse, Maire d'Angers



Sommaire

Le nouveau Centre des congrès d'Angers.....p 1 à 3

Quatre équipes internationalesp 4 à 7

Premiers pas vers la reconquête des berges de la Mainep 8

Le nouveau Centre des congrès

Symbole d'une ambition nouvelle pour le développement économique, véritable outil de rayonnement à l'échelle européenne, le nouveau Centre des congrès sera à même de témoigner du savoir-faire angevin en matière de congrès et de salons.

Un auditorium de 1 650 places, un hôtel de catégorie supérieure, un parking de 200 places en feront un espace au service de l'excellence culturelle et de la qualité d'accueil.

Situé en front de Maine, face au château, il bénéficiera d'un cadre exceptionnel. Sa proximité avec Le Quai, l'arrivée du tramway et le projet de réappropriation des berges de la Maine en cours l'inscrivent dans une dynamique urbaine où économie, environnement, cadre de vie, déplacements et culture se rejoignent au service du développement de la métropole.

L'actuel Centre des congrès

Le Centre des congrès existant possède une surface d'accueil de 1 240 personnes soit 100 000 spectateurs à l'année. Il possède un auditorium de 1 240 sièges, une salle de 350 sièges et 10 salles de commission (de 8 à 180 sièges) soit 2 600m² d'exposition. Il reçoit régulièrement cocktails, restauration et soirées de gala.

Les deux plus grands types d'événements, fierté du Centre des congrès, sont :

L'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL), le meilleur des orchestres français en terme de nombre d'abonnés, avec une quarantaine de concerts par an dans l'actuel bâtiment.

Le Festival du Cinéma Premiers Plans avec 70 000 spectateurs dont plus de 30 000 accueillis dans le seul Auditorium à chaque édition.

À l'image d'une trentaine d'autres agglomérations françaises, le Centre des congrès est un bâtiment vieillissant dont les services seront bientôt de moins en moins à la hauteur du potentiel de développement du territoire. Le Quai, le développement du tourisme estival, le tramway, la reconquête des berges de la Maine... Sont autant de projets qui constituent et constitueront une offre à même de développer l'attractivité d'Angers. Attirer de nouveaux publics implique d'avoir les structures capables de les accueillir.

Le nouveau Centre des congrès : un outil majeur d'attractivité et de développement économique

La construction d'un nouveau Centre des congrès générera la création d'environ 150 emplois :

Centre des congrès : 5 salariés et 108 emplois salariés indirects.

Hôtel : 50 salariés environ.

Le nouvel équipement permettra également de doubler le nombre de congressistes et donc de doubler le flux financier annuel (de 8,1 millions d'euros actuellement à 17,3 environ).

Équipement actuel : 50.000 journées congressistes (Durée moyenne de séjour 1,9 jour / Dépense moyenne jour congressiste : 146 €)

Nouvel équipement : 100.000 journées congressistes (Durée moyenne de séjour 1,9 j / Dépense moyenne jour congressiste : 146 €)

Un bâtiment symbole de modernité sur une rivière chargée d'histoire

La Ville d'Angers a ainsi lancé un projet ambitieux, orienté vers l'international, sur un site prestigieux, ancré dans ses potentialités territoriales, culturelles et historiques. Ce nouveau complexe emblématique comprendra :

- un Centre des congrès équipé des fonctionnalités du 21^e siècle
- un bâtiment très flexible dans son utilisation s'adaptant au plus près des besoins et de l'évolution de la clientèle pour viser l'optimum économique
- une salle de Concert symphonique de niveau international
- un Hôtel de haut standing.

Un bâtiment à la fois :

- **urbain** : offrant des « services » sur une amplitude diurne et nocturne maximum, une balise dans la ville
- **hybride** : valorisation des ambiances
- **unique au sens d'une logique d'offre**, plutôt que de réponse à un marché, premier dans son genre dans le Grand Ouest
- **ancré dans son site, dans la ville et son temps** : accessibilité « totale », synergies avec le Quai, offre de « bien-être » et boutiques culturelles sur des amplitudes larges : un lieu pour accueillir l'autre mais un lieu pour la métropole et ses habitants
- **osé** notamment sur le plan environnemental et porteur de valeurs
- **ambitieux** par son architecture contemporaine et remarquable

Une plus grande capacité d'accueil et une ambition culturelle

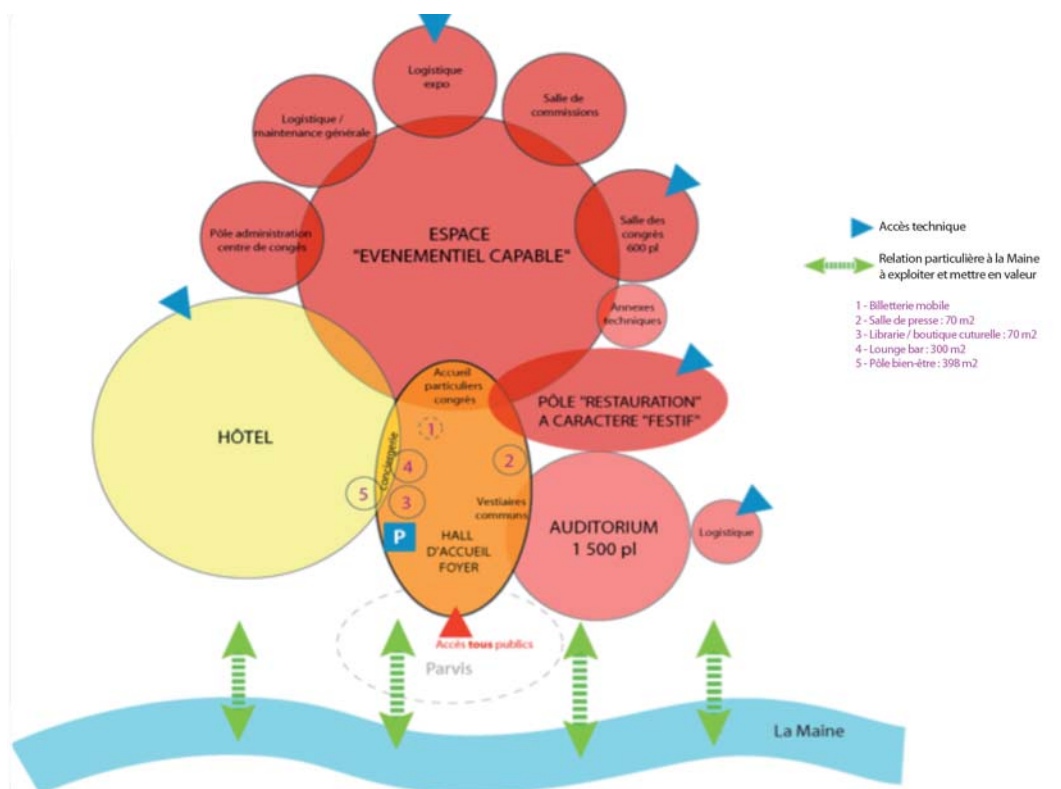
Aujourd'hui, Angers s'est clairement identifiée comme une ville importante du grand Ouest pour les Congrès et les Salons. Sa proximité avec la ville de Paris et l'Océan Atlantique est un atout majeur.

L'ambition de ce nouveau Centre des congrès est le développement économique et culturel du territoire.

Il accueillera 1650 personnes dans l'auditorium, dont 1400 places en position frontale et développera l'excellence culturelle. La notoriété internationale et l'identité de cette nouvelle structure, unique en France, sera renforcée par les nombreuses initiatives culturelles dans les années à venir. Enfin, la proximité du théâtre Le Quai, qui abrite le Centre National de Danse Contemporaine, le Centre Dramatique National et qui reçoit toutes les cultures urbaines, va créer une synergie culturelle unique. Le nouveau bâtiment s'inscrit donc dans une relation d'enrichissement mutuel.

Un outil contemporain relié à tous les réseaux de communication

L'objectif est de faire de ce bâtiment un outil très flexible dans son exploitation pour s'adapter au mieux et dans le temps aux demandes des clients et un équipement ouvert vers la Ville, l'environnement, les loisirs, l'histoire et la vallée de la Loire.



Un nouvel hôtel pour répondre aux ambitions d'Angers

Afin de s'adapter aux ambitions du projet, le nouveau Centre des Congrès met au point une offre d'hébergement mieux structurée et adaptée.

En effet, pour doubler à terme les retombées économiques du Centre des congrès un développement de l'hôtellerie est indispensable, d'autant qu'Angers est en déficit comparé aux autres agglomérations équivalentes.

Un hôtel de catégorie supérieure 4* sera situé dans le nouveau bâtiment, juste en face du château et de la Maine, et viendra compléter l'offre actuelle de la ville.

À l'heure actuelle, Angers possède 2 160 chambres d'hôtel, ce qui est insuffisant actuellement pour couvrir les besoins sur les périodes d'affluences engendrées par les grands événements angevins de l'année (Festival Premiers Plans, SIVAL, Salon du végétal, Accroche-Cœurs, Artaq...) et dans le futur face au développement consécutif à l'arrivée du nouveau Centre des congrès.

Ce nouvel hôtel de standing sera le représentant de l'excellence tout en respectant l'image véhiculée par le nouveau Centre des congrès. La zone sur laquelle il doit être construit bénéficie de grands atouts comme la vue sur le château.

Les surfaces à construire

- Le Centre des congrès et l'auditorium symphonique sont estimés à 16 000 mètres carrés.
- L'hôtel et le restaurant sont estimés à environ 5 000 mètres carrés.
- Un parking public de 200 places est également prévu.

La structuration juridique complexe de l'opération doit associer financements publics (Centre des congrès et un parking) et investissements privés (hôtel). C'est la Société Publique Locale Angers Agglomération (SPL2A) qui a la charge de la réalisation de ce projet de grande ampleur.

Calendrier

Décembre 2011 : Vote du Conseil Municipal d'Angers à l'unanimité confiant la concession d'aménagement à la SPL2A

Janvier 2012 : Lancement d'un appel d'offre européen

Mai 2012 : Présentation des équipes avec les architectes

Été 2013 : Signature du contrat

2016 - 2017 : Inauguration du nouveau Centre des congrès

Angers Expo-Congrès

En 2009, la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole, Angers Loire Tourisme, Angers Expo Congrès et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire ont décidé de créer à Angers un « *Convention Bureau Angers Loire Valley* ». Le bureau a pour mission principale de promouvoir la destination (Angers) sur le marché des Rencontres et Événements d'affaires en présentant aux organisateurs d'événements l'ensemble de l'offre susceptible d'accueillir l'événement sur le territoire concerné.

L'observatoire du « *Convention Bureau* » estime les retombées économiques du tourisme d'affaires à plus de 50 M€ par an.

Angers Expo-Congrès est une société mixte locale dont la Ville d'Angers et la Chambre de Commerce en sont les deux principaux actionnaires. Elle gère les sites du Parc des Expositions (Organisation de salons Européens importants) et du Centre des Congrès qui accueillent chaque année 700 000 visiteurs soit des retombées économiques autour de 30 M€.



Quatre équipes internationales

■ Equipe Impresa Pizzarotti & C.S.P.A

La Composition

L'entreprise **IMPRESA PIZZAROTTI & C. S.P.A** est aujourd'hui l'une des plus importantes sociétés italiennes de construction et est présente dans plus de 15 pays à l'étranger en Europe, Asie et Afrique. Les activités du groupe englobent différents secteurs tant en Italie qu'à l'étranger. La société est spécialisée autant dans la réalisation de travaux publics (ouvrages de génie civil, ouvrages routiers et autoroutiers, aéroports, barrages, infrastructures industrielles, lignes ferroviaires...) que de bâtiments dans la construction d'immeubles à vocation de logements, d'hôpitaux, d'écoles et de diverses opérations.



RUDY RICCIOTTI ARCHITECTE, Architecte (compétences architecture et urbanisme)

P.P. PETEL, Architecte-Paysagiste, Traitement paysager

THERMIBEL, Acoustique

THEATRE PROJECTS CONSULTANTS, Scénographie

INGECO, Economie de la construction

FRANCK BOUTTE' CONSULTANTS, HQE

TECHNIP TPS, Ingénierie de qualité dans le domaine du bâtiment et des infrastructures

IM PROJET, OPC

SSICOOR, SSI

L'architecte



RUDY RICCIOTTI Né le 22 Août 1952 à Alger

Architecte et ingénieur, Grand Prix National d'Architecture en 2006, Rudy Ricciotti est représentatif de cette génération d'architectes qui allient puissance de création et véritable culture constructive. Auteur de réalisations marquantes en France, avec notamment le Zénith Stadium de Vitrolles, le Centre Chorégraphique National d'Aix-en-Provence d'Angelin Preljocaj, la restructuration des Grands Moulins de Paris pour l'Université Denis Diderot Paris VII, le Musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée à Marseille ou l'aile des Arts de l'Islam pour le Louvre à Paris. Il construit également à l'étranger : la passerelle pour la Paix sur le fleuve Han à Séoul, le Philharmonie de

Postdam à Berlin, le Palais des Festivals de Venise, le Musée d'Art Contemporain de Liège ou encore le Philharmonie de Gstaad pour le festival créé par Yehudi Menuhin.

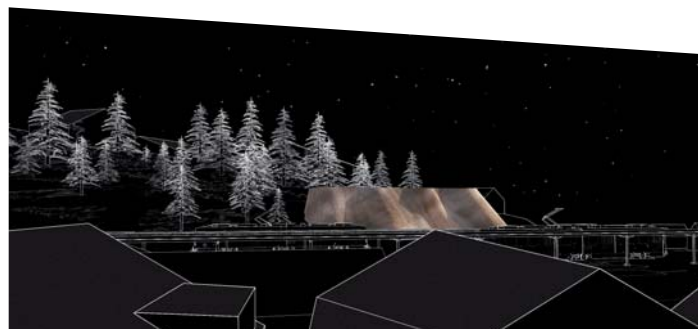
Les prix

Grand prix national d'architecture

Chevalier de la légion d'honneur

Officier des arts et des lettres

Officier de l'Ordre national du Mérite



Les Arts Gstaad - © Ricciotti Architecte

Les références de Impresa Pizzarotti & C.S.P.A

En Italie :

Nouveau Pôle des Expositions de Milan

C'est l'un des plus grands projets de construction réalisés en Europe ces dernières années, réalisé par l'Architecte Massimiliano Fuksas. Implanté sur une surface totale d'environ 200 hectares, dont 120 hectares construits, avec un périmètre de 5 km, il comprend : 8 pavillons de 35.000 m² chacun, dont deux édifiés sur 2 niveaux ; une aire d'exposition d'environ 350.000 m²; 20.000 places auto; 80.000 m² de surfaces externes; ainsi que différentes installations de services, bureaux, centre des congrès, restaurants et commerces. Livré en 2010.

En France :

Hôpital de La Timone à Marseille.

La construction de ce nouveau bâtiment sur le site de la Timone s'inscrit dans le cadre d'un programme de modernisation entrepris depuis 2004 par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM). Ce projet, le plus grand chantier hospitalier de Marseille, permettra de regrouper sur un même lieu : 49 blocs opératoires, les urgences, un plateau imagerie, 120 chambres d'hospitalisation (268 lits) dont les services de réanimation (70 lits), ainsi qu'une hélistation. Chantier en cours – livraison 2013.



Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) de Marseille - © Ricciotti Architecte

■ Equipe Quille construction



La Composition

Mandaté par Quillé Construction, l'architecte **Kengo Kuma**, emmènera une équipe composée de :

Frédéric Rolland, Architecte

Ilex, Paysagiste

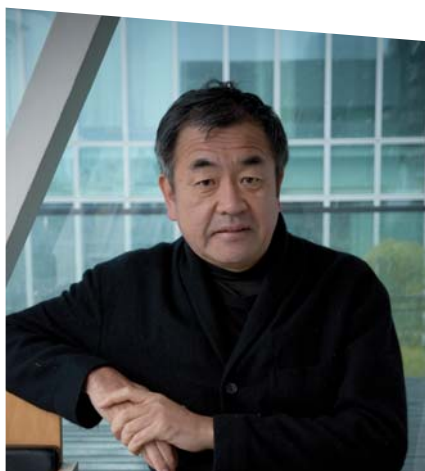
Sound Space Design, Acousticien

Anne Minors Performance Consultants (AMPC), Scénographe

Egis batiments centre ouest, Thermique – Fluides – SSI

VP & green engineering, Structure

Elan, Haute Qualité Environnementale



L'architecte

« Architecture et Nature

L'essence de mon approche réside dans l'utilisation de matériaux naturels et dans la création d'espaces aériens, ouverts et remplis de lumière. La méthode pour créer l'architecture doit être flexible et ouverte. La structure doit être en harmonie avec le corps humain. L'ensemble doit être léger et calme. La lumière doit filtrer à travers le bâtiment. Ces principes sont à l'opposé de ce que le bâtiment de béton représente.

C'est en empruntant ce chemin que l'architecture peut finalement faire un avec la nature.



Asakusa day

La relativité des Matériaux

La richesse tactile d'un matériau n'est rien si celui-ci apparaît comme une masse fermée. Pour moi la masse fermée apparaît sans vie, sans capacité de changer d'expression. Si un matériau est transformé en particules, celles-ci apparaissent alors en mouvement, évanescents comme un arc en ciel. Parfois elles apparaissent fortement comme objet, mais, par un changement momentané de lumière ou par un mouvement de l'observateur, la matière semble immédiatement se disperser comme un

nuage et s'évaporer comme la brume. Les claustras qui ont semblé être des murs soudainement deviennent transparents et disparaissent. La transparence et la fragilité sont leur charme et leur essence même.

Kengo Kuma

Le mardi 17 avril 2012, Tokyo »



Le Musée d'Ando Hiroshige

Les prix

1994 Good Design Architecture Award, sélectionné par le Ministère de l'Industrie et du Commerce

1995 Grand Prix, JCD Design Award 1995, institution culturelle et publique

1996 Grand Prix de AIJ (Architectural Institute of Japan)

Grand Prix, AIA DuPont Benedictus Award

Grand Prix, Regional Design Award

1999 Mention honorable, Boston Society of Architecture Unbuilt Architecture Design Award

2000 Grand Prix, Prix AIJ Tôhoku

Grand Prix INTER INTRA SPACE design sélectio

2001 Prix International Stone Architecture Award, Italie

2002 Prix Spirit of Nature Wood Architecture Award, Finlande

2004 Prix Eco-built

2005 Prix "The Marble Architecture Award 2005 East Asia"

2008 Energy + Performance Architecture Award

Prix BOBAT (travail du bois) catégorie internationale pour la réalisation du restaurant londonien Sakenohana

2009 "Green GOOD DESIGN Award" pour 'Yusuhara Town Hall', de "The Chicago Athenaeum Museum" et de "The European Design for Architecture and Art Design"

Les références de Quille construction

PHILHARMONIE DE PARIS

Réalisation de l'exploitation et de la maintenance pendant 15 ans de la salle philharmonique, qui comprendra :

- une salle de concert de 2 400 places,
- 8 salles de répétition,
- des salles de représentation secondaire,
- un pôle pédagogique et un pôle administratif.

Le bâtiment sera construit sur la colline de la Villette avec, sur l'ensemble de la toiture, un chemin de promenade ouvert au public. Un gigantesque écran de 60 m de haut dominera le périphérique et permettra d'afficher le programme des représentations.

TOUR FIRST – LA DEFENSE

Rénovation de La Tour First à La Défense (75) : première tour de Nouvelle Génération, certifiée «NF Bâtiments tertiaires – démarche HQE® » et en cours de certification LEED® Gold.

La Composition

VINCI CONSTRUCTION France représenté par Alain LE DOEUFF en sa qualité de Directeur Délégué de la Région Ouest, a réuni une équipe pluridisciplinaire pour se porter candidat à la Conception/réalisation du nouveau centre des congrès à Angers (49).

Le projet sera tout particulièrement porté par SOGEA ATLANTIQUE BTP Agence d'Angers et de Nantes, mandataire du Groupement de Conception-Réalisation et l'entreprise HEULIN au Mans associés à des entreprises locales déjà partenaires sur de nombreuses opérations réalisées localement.

DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTE est une agence internationale d'architecture, d'urbanisme, de design et d'architecture intérieure fondée en 1981. Autour de Dominique Perrault et de Gaëlle Lauriot-Prévost, architecte designer associée, une équipe multiculturelle et pluridisciplinaire de 60 collaborateurs, conduit les différents projets de l'agence.

L'agence compte parmi ses réalisations les plus significatives la Bibliothèque nationale de France, la Piscine Olympique et le Vélodrome de Berlin, l'extension de la Cour de justice de l'Union européenne au Luxembourg, le Centre Olympique de Tennis à Madrid, ainsi que l'université féminine Ewha à Séoul.

Mandataire d'une équipe de conception constituée de partenaires de longue date, compétents et complémentaires, l'agence DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTE sera assisté de :
STUDIO D'ARCHITECTURE B.HUET : Architecte Partenaire
JP LAMOUREUX : Acousticien Partenaire
CHANGEMENT A VUE : Scénographe Partenaire
SNC LAVALIN : Ingénierie globale

L'architecte

Le travail de Dominique Perrault et de son agence a été primé par de prestigieuses distinctions, parmi lesquelles la « Grande Médaille d'or d'Architecture » décernée par l'Académie d'Architecture pour son œuvre (2010), le « Seoul Metropolitan Architecture Award » 1^{er} prix pour l'Université féminine d'EWHA à Séoul, Corée (2008), le World Architecture Award en 2002, le prix Mies van der Rohe en 1997, le grand prix national d'Architecture en 1993 et l'Équerre d'Argent du Moniteur en 1989. Dominique Perrault est nommé commissaire du Pavillon français, de la 12^e Biennale d'Architecture de Venise (2010).



Les références

Figure de l'architecture française, Dominique Perrault s'est imposé au niveau international après avoir remporté le concours de la Bibliothèque nationale de France en 1989, à l'âge de 36 ans. Ce projet d'envergure mar-

qua le point de départ de nombreuses grandes commandes telles le vélodrome et la piscine olympique de Berlin (1992), l'extension de la Cour de justice de l'Union européenne au Luxembourg (1996), le Centre Olympique de Tennis et le réaménagement du parc de Manzanares à Madrid (2002), le campus de l'université féminine Ewha à Séoul (2004) et la tour Fukoku à Osaka au Japon (2007).



Madrid Centre Olympique de Tennis - © Georges-Fessy

Parmi les projets en cours, on compte l'aménagement de la Piazza Garibaldi à Naples, le palais des congrès et hall d'exposition de León en Espagne, les DC Towers à Vienne, la réhabilitation / extension des anciennes halles de mécanique et de la bibliothèque centrale et la construction du Teaching Bridge de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, ainsi que le Grand Théâtre d'Albi, le musée Dobrée à Nantes et le Pavillon Dufour au Château de Versailles.

Parce que sa démarche consiste à transfigurer les paysages et les territoires, le travail d'architecte de Dominique Perrault est indissociable de celui d'urbaniste. Ses études urbaines en France et à l'étranger témoignent de la continuité et de la cohérence de cette démarche : l'aménagement des deux rives de la Garonne à Bordeaux, celui de l'Ile-de-Nantes, du quartier d'affaires de Pudong à Shanghai en Chine (1992), du site UNIMETAL à Caen (1994), du centre de Donau-City et la rive du Danube à Vienne en Autriche (2002), et la construction du nouveau quartier européen et centre d'affaires à Sofia en Bulgarie et du nouveau quartier de la gare FFS à Locarno en Suisse (2009).

Dominique Perrault a reçu de prestigieuses distinctions, parmi lesquelles le Grand Prix AFEX pour l'université féminine Ewha et la « Grande Médaille d'or d'Architecture » décernée par l'Académie d'Architecture (2010), le prix Mies van der Rohe pour la Bibliothèque nationale de France (1997), le grand prix national d'Architecture (1993) et l'Équerre d'argent pour l'Hôtel industriel Berlier (1989).

L'ensemble de son travail a fait l'objet d'une exposition monographique, « Dominique Perrault Architecture », au Centre Georges Pompidou en 2008. Devenue itinérante,

cette exposition a voyagé à Madrid (Fondation ICO, 2009) et à Tokyo (Tokyo Opera City Art Gallery, 2010).



Cour de Justice Européenne - Luxembourg

La Composition

Spie SCGPM est le mandataire de cette équipe. Il a regroupé autour de son bureau d'études des partenaires reconnus dans leur domaine de compétences :

Une équipe de Conception à travers un groupement de Maîtrise d'œuvre mené par des architectes reconnus :

Richez_Associés, mandataire, en association avec **Paul Andreu et Goa**.

Paul Andreu, assisté dans ses derniers projets par Thomas Richez, spécialiste mondialement reconnu des salles de spectacle.

Richez_Associés pour l'insertion urbaine et paysagère, et mandaté pour l'animation de l'ensemble de la démarche de maîtrise d'œuvre.

Goa, agence de référence Angevine pour le suivi de chantier.

PRIMA Ingénierie, pour l'économie de projet.

Ducks Scéno, partenaire régulier de Paul Andreu et de Richez_Associés, conception d'équipements et d'aménagements scénographiques.

Peutz, bureau d'étude acoustique.

Berim, maître d'œuvre de l'ensemble des lots techniques de l'opération

Acces, coordinateur SSI.

Une équipe de Construction à travers un groupement de deux structures d'un même groupe et deux entreprises spécialisées : **SPIE SCGPM**, filiale de construction en Ile-de-France, management de projets, de méthodes, d'études, de synthèse et de direction des travaux.

SPIE SCGPM, mandataire du groupement d'entreprises.

Spie Batignolles Ouest, filiale régionale de construction du Groupe basée à Nantes, Avrillé et Tours, pour la réalisation.

Axima, filiale de GDF SUEZ, en charge des lots traitement d'air et fluides.

Ineo, filiale de GDF SUEZ, en charge des lots électricité.

Spie Batignolles Immobilier, division du projet en volumes et revente du volume de l'hôtel à construire à l'investisseur exploitant Ferré Hotels.

Ferré Hotels, exploite une centaine d'hôtels en France dont plusieurs dans la région Ouest, de catégorie 3 et 4 étoiles NN : Mercure Foch et Mercure Lac de Maine à Angers, Novotel à Rennes tout récemment rénové, Concorde Montparnasse à Paris, Grand Hôtel à Nancy.

L'architecte

Je suis né le 10 juillet 1938 à Bordeaux. J'y ai vécu un peu plus de vingt ans, puis je suis parti à Paris, poursuivre mes études. J'ai été successivement au Lycée Louis-le-Grand, à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole des Ponts et chaussées et à l'Ecole des Beaux-Arts. Cette longue période d'études m'a permis d'acquérir deux diplômes, l'un d'ingénieur et l'autre d'architecte mais, au-delà, a développé en moi un double intérêt, jamais éteint, pour tous



les domaines scientifiques et artistiques.

Tout ce que j'ai fait, dans le strict respect des responsabilités qui m'étaient confiées, n'a eu qu'un but : devenir architecte. C'est un but que sans doute on n'atteint jamais. Ni les diplômes ni les distinctions académiques ou autres ne vous en rapprochent vraiment. La passion, le désir, le travail bien sûr sans doute davantage.

J'ai conçu et construit l'essentiel des bâtiments de l'Aéroport Charles de Gaulle, quelques aéroports en France, une à Nice et une à Bordeaux en particulier, beaucoup d'autres à l'étranger, à Abu Dhabi, Jakarta, Le Caire, Dar-es-Salam, Shanghai, etc. J'ai beaucoup aimé ces bâtiments sans référence fonctionnelle historique mais qui sont, comme tant d'autres avant, des lieux de passage, des lieux symboliques et singuliers, des ombilics. Mais, comme je déteste m'enfermer et, plus encore, me faire enfermer dans un domaine, quel qu'il soit, j'ai conçu d'autres bâtiments, un musée de la mer à Osaka, un gymnase à Canton, un centre musical à Shanghai et, plus important qu'aucun autre de mes ouvrages, au centre même de la ville, l'Opéra de Pékin.

Les références

Osaka - Musée de la Mer



Chine - Beijing Opera



Premiers pas vers la reconquête des berges de la Maine

Après le théâtre Le Quai, ce projet d'envergure installe définitivement la reconquête des berges de la Maine dont l'architecte Grether&Phytolab a été choisi en janvier dernier. Situé en front de Maine, face au château, il bénéficiera d'un cadre exceptionnel. Sa proximité avec Le Quai, l'arrivée du tramway et le projet de réappropriation des berges en cours l'inscrivent dans une dynamique urbaine où environnement, cadre de vie, déplacements, culture et économie se rejoignent au service du développement de la métropole. Le bâtiment deviendra un symbole fondamental de la valorisation architecturale du site des berges. Il sera aussi un lien moderne avec les neuf siècles d'histoire de la ville.

Une ambition symbole d'une nouvelle ère

L'objectif du projet angevin est de s'inspirer des expériences réussies et de faire de ce nouveau Centre des congrès un équipement véritablement différenciant et remarquable en France.

L'opportunité d'un foncier disponible en front de Maine, en face du château, est une réelle chance. La desserte par le tramway depuis la gare Saint-Laud, le très beau bâtiment du Quai à côté et le projet de réappropriation des berges de la Maine en cours, permettent d'oser l'ambition d'autre chose qu'un Centre des congrès classique.

Avec le nouveau Centre des congrès, l'ambition est de franchir un seuil significatif en termes de développement économique et culturel avec un doublement de l'activité tourisme d'affaire et une attractivité culturelle internationale. Comme ce fut le cas pour Lyon, devenue devant la côte d'Azur, la première destination congrès depuis l'ouverture de son nouvel équipement qui a été combinée à une nouvelle stratégie de marketing territorial.

La proximité de Paris (1h25 en TGV) et du Val de Loire ainsi que le dynamisme économique du Grand Ouest de la France sont des atouts complémentaires dans la conception et la réussite de ce projet.



© GRETHER_Phytolab



© GRETHER_Phytolab